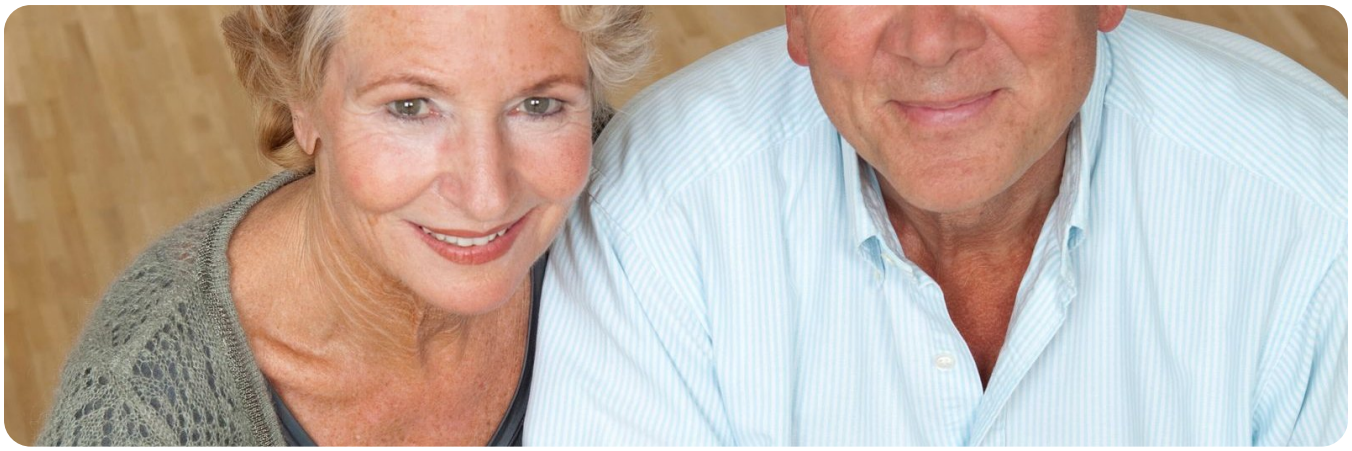


GUIDE GRATUIT · ÉDITION OCTOBRE 2026

Le REER en fonds distincts

Réduire ses impôts aujourd'hui, préparer sa retraite et protéger son épargne avec des garanties.

Jean Carrière · Conseiller en sécurité financière



EN BREF

L'essentiel en une page

Le REER reste le pilier de la retraite pour la plupart des Québécois. Le placer dans un contrat de fonds distincts ajoute une couche de protection : des garanties qui comptent particulièrement dans les dernières années avant la retraite, quand une baisse des marchés ferait le plus mal.

33 810 $

Le plafond de cotisation 2026, ou 18 % du revenu gagné de 2025 si c'est moins.

Déductible

Chaque cotisation réduit votre revenu imposable de l'année.

1er mars 2027

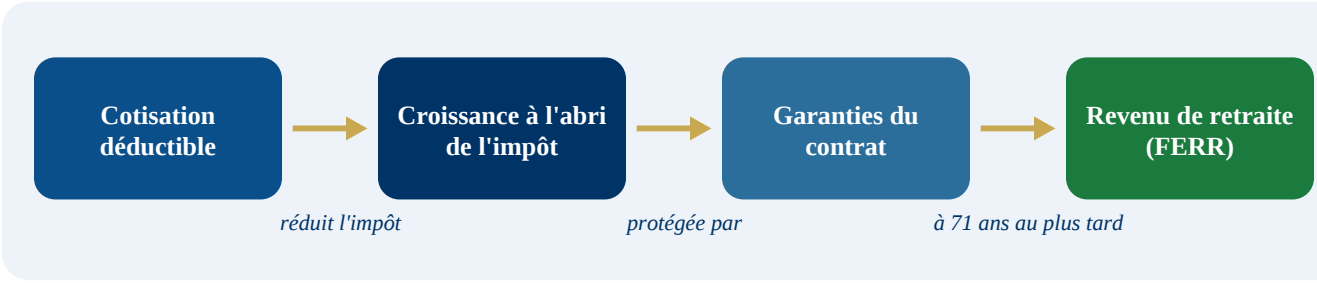
La date limite pour cotiser et déduire au titre de l'année 2026.

Garanties

Le contrat de fonds distincts ajoute des garanties au décès et à l'échéance.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

Le REER en fonds distincts



Vous cotisez jusqu'à votre plafond, indiqué sur votre avis de cotisation. La cotisation est déductible de votre revenu : plus votre taux d'imposition est élevé, plus le remboursement d'impôt est intéressant.

L'argent croît à l'abri de l'impôt tant qu'il reste dans le régime. Les retraits sont imposables. Au plus tard le 31 décembre de l'année de vos 71 ans, le REER doit être converti, souvent en FERR, pour commencer à toucher un revenu.

Dans un contrat de fonds distincts, vos placements bénéficient en plus des garanties au décès et à l'échéance, et vous désignez un bénéficiaire directement au contrat.

Les mots à connaître

Plafond de cotisation	18 % du revenu gagné de l'année précédente, jusqu'à 33 810 $ pour 2026, moins le facteur d'équivalence d'un régime de retraite, plus les droits inutilisés.
Droits inutilisés	Les droits non utilisés les années précédentes se reportent indéfiniment.
REER de conjoint	Vous cotisez et déduisez, votre conjoint retire plus tard : utile pour fractionner le revenu de retraite.
RAP	Le Régime d'accession à la propriété permet de retirer jusqu'à 60 000 $ pour acheter une première maison, à rembourser ensuite.
Transfert au décès	Le REER peut être transféré au conjoint sans impôt immédiat; sinon, il est imposable au décès.

COMPRENDRE LE CONTRAT

Le contrat de fonds distincts, expliqué simplement

Un fonds distinct est un placement offert par un assureur de personnes, à l'intérieur d'un contrat d'assurance appelé contrat individuel à capital variable. Votre argent est investi dans des fonds semblables à des fonds communs, gérés par des professionnels, mais tenus séparément des autres actifs de l'assureur : c'est de là que vient le mot « distinct ».

Ce qui change tout, c'est que le contrat ajoute des protections que l'on ne trouve pas dans un compte de placement ordinaire.



Garantie à l'échéance
À la date d'échéance, souvent 10 ou 15 ans après le dépôt, vous recevez au moins 75 % ou 100 % de vos dépôts, selon la série, moins les retraits en proportion.

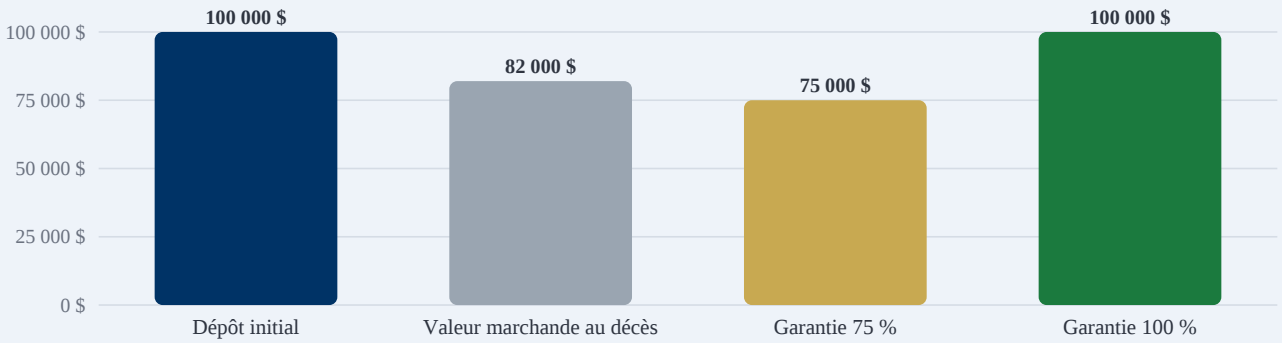


Garantie au décès
Si vous décédez, vos bénéficiaires reçoivent au moins le montant garanti, même si les marchés ont baissé. Le versement se fait directement, sans attendre la succession.



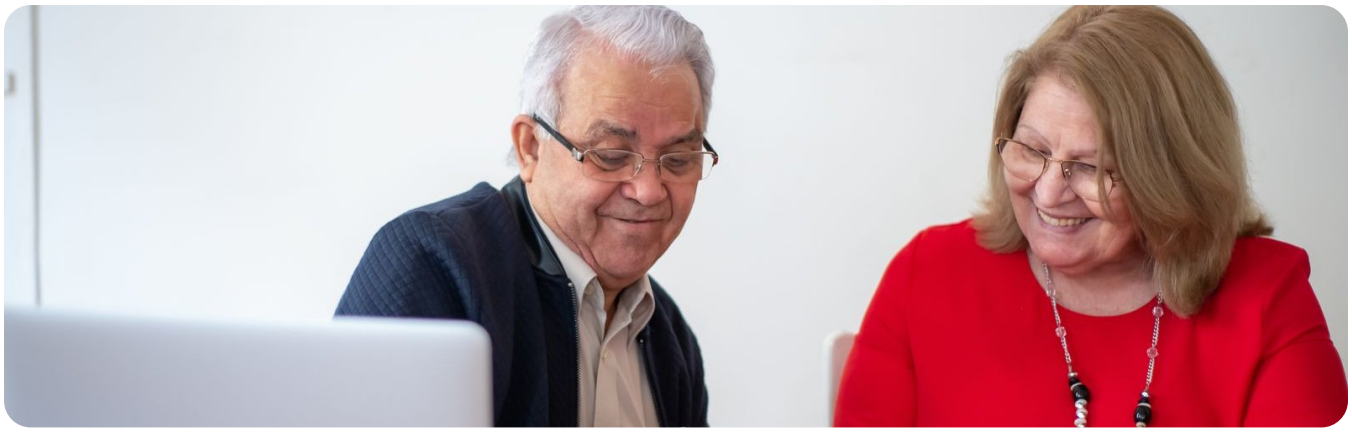
Assuris
Si un assureur membre faisait faillite, Assuris protège vos garanties jusqu'à 100 000 $ ou 90 % du montant garanti, le plus élevé des deux.

Exemple : dépôt de 100 000 $, marchés en baisse au moment du décès



Ce que reçoivent les bénéficiaires selon la garantie choisie

Le prix de la protection
Les garanties ont un coût, inclus dans le ratio des frais de gestion (RFG) de chaque fonds. Plus la garantie est élevée, plus le RFG l'est aussi. Le bon choix dépend de votre horizon et de l'importance que vous accordez à la transmission.



LES AVANTAGES

Pourquoi c'est utile

01
Un remboursement d'impôt immédiat
La déduction est d'autant plus avantageuse que votre revenu est élevé.

02
Une croissance sans impôt annuel
Les rendements se capitalisent pleinement jusqu'aux retraits.

03
Des garanties pour la dernière ligne droite
La garantie à l'échéance et au décès limite l'effet d'un mauvais marché.

04
Un bénéficiaire désigné au contrat
Pour un transfert simple au conjoint ou un versement rapide aux héritiers.

À QUI ÇA S'ADRESSE

Est-ce pour vous ?

- **Les salariés et travailleurs autonomes à revenu moyen ou élevé**
 Qui profitent pleinement de la déduction.
- **Les 50 à 70 ans**
 Qui approchent de la retraite et veulent protéger ce qu'ils ont accumulé.
- **Les couples**
 Qui veulent équilibrer leurs revenus de retraite avec un REER de conjoint.
- **Ceux qui ont des droits inutilisés**
 Un remboursement d'impôt important peut être obtenu en rattrapant ces droits.

UN EXEMPLE CONCRET

Annie, 52 ans, infirmière, gagne 90 000 $. Elle verse 10 000 $ dans son REER en fonds distincts avant le 1er mars.

Sa déduction lui procure un remboursement d'impôt appréciable, qu'elle place dans son CELI. Son contrat comporte une garantie au décès de 100 % : si elle décède, son conjoint, bénéficiaire, recevra au moins le montant déposé, même si les marchés ont baissé.

LES OPTIONS ET LES PIÈGES

Bien choisir, sans mauvaise surprise

Les options courantes

REER individuel ou de conjoint	Selon votre stratégie de revenu à la retraite.
Cotisations mensuelles	Des dépôts préautorisés qui lissent les achats sur les marchés.
Choix de la série de garanties	75/75, 75/100 ou 100/100.
Transfert d'un autre REER	Un transfert direct entre institutions, sans impôt.

À SURVEILLER AVANT DE SIGNER

- Le plafond exact figure sur votre avis de cotisation : une cotisation excédentaire de plus de 2 000 $ est pénalisée de 1 % par mois.
- Les retraits sont imposables et la retenue à la source ne couvre pas toujours tout l'impôt.
- Les garanties diminuent avec les retraits.
- Le REER doit être converti au plus tard l'année de vos 71 ans.

PROCHAINES ÉTAPES

Les bonnes questions à poser

Avant de vous décider, demandez-vous :

- REER ou CELI en premier, dans ma situation ?
- Quel est mon plafond réel cette année ?
- Un REER de conjoint m'avantagerait-il ?
- Quelle série de garanties choisir ?

Je compare les produits de plusieurs assureurs et je vous présente les chiffres côte à côte. Une rencontre de 30 minutes, en personne à Montréal, par Google Meet ou par téléphone, suffit habituellement pour y voir clair.

PRENEZ RENDEZ-VOUS

maprime.ca/rendez-vous · 438 889-6474 · info@maprime.ca

Faites le calcul

Scannez le code avec l'appareil photo de votre téléphone : le calculateur gratuit de Maprime.ca vous donne une première estimation en deux minutes, sans inscription.

Ouvrir le calculateur →

Demander une soumission

Ou scannez celui-ci pour obtenir une soumission personnalisée, sans frais ni obligation.

Demander ma soumission →

Jean Carrière, représentant autonome par l'entremise de Groupe Cloutier, agent général. Conseiller en sécurité financière, représentant en assurance et rentes collectives et représentant en plans de bourses d'études, inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (certificat 259457). Vérifiez mon inscription : lautorite.qc.ca.

AVIS IMPORTANTS ET SOURCES

À lire

- Ce guide fournit de l'information générale. Il ne constitue ni un avis fiscal, juridique ou financier personnalisé, ni une recommandation de produit. Une analyse de vos besoins est requise avant toute recommandation.
- Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat et peut augmenter ou diminuer de valeur. Les garanties et les frais sont ceux de la notice explicative, du contrat et de l'Aperçu du fonds, qui seuls font foi.
- Les garanties, exclusions, frais et conditions qui s'appliquent sont ceux du contrat émis par l'assureur, qui seul fait foi. Les exemples sont illustratifs et ne constituent pas une soumission.
- Je suis représentant autonome : je ne suis lié à aucun assureur par une entente d'exclusivité et je compare les produits de plusieurs assureurs. Je suis rémunéré par commission de l'assureur; je vous la détaille sur demande.
- Chiffres et règles en vigueur en octobre 2026; ils peuvent changer. Images : photographies Pexels (licence Pexels) et illustrations générées par intelligence artificielle; les personnes représentées sont des modèles ou des personnages fictifs.

Sources consultées

- Agence du revenu du Canada, plafond REER 2026 (33 810 $)
- Agence du revenu du Canada, RAP (60 000 $)
- Assuris, garanties des fonds distincts

EN UN COUP D'ŒIL

Le REER en fonds distincts en un coup d'œil

Les caractéristiques essentielles de cette solution, réunies sur une page.



Caractéristiques générales à titre d'information. Les garanties, options, limites et règles fiscales varient selon l'assureur, le contrat et votre situation.

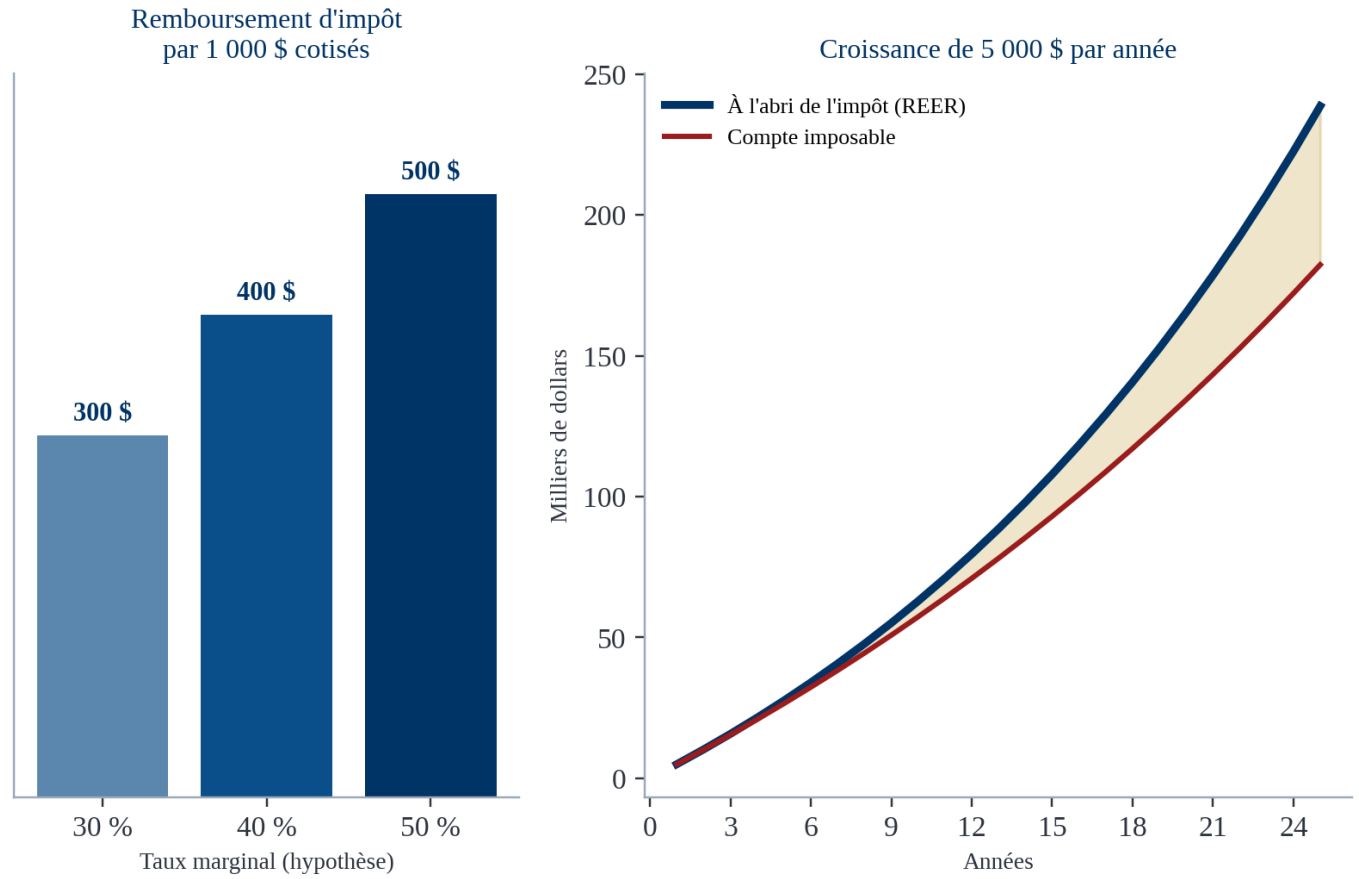
Parlons de votre situation

Rencontre de 30 minutes, sans frais : 438 889-6474 · maprime.ca/rendez-vous · info@maprime.ca

LES AVANTAGES EN GRAPHIQUE

Moins d'impôt aujourd'hui, plus de croissance demain

Chaque cotisation réduit l'impôt de l'année selon votre taux marginal, et les revenus de placement s'accumulent sans impôt jusqu'au retrait.



Hypothèses et sources

Hypothèses : rendement de 5 % par année; compte imposable taxé à 40 % sur les revenus chaque année. Les retraits du REER sont imposables.

Vos chiffres, pas des hypothèses

Je refais ce calcul avec votre situation réelle : 438 889-6474 · maprime.ca/rendez-vous

OFFRE GLOBALE

Toute l'offre Maprime.ca

Une seule personne pour vos protections, votre épargne, votre retraite, votre entreprise et vos employés.



Représentant autonome inscrit à l'AMF (certificat 259457) : je compare les produits de plusieurs assureurs. Information générale, pas un avis personnalisé.

Parlons de votre situation

Rencontre de 30 minutes, sans frais : 438 889-6474 · maprime.ca/rendez-vous · info@maprime.ca